



Mars 2021

Plan d'action

Section Bachelier en Éducation
spécialisée en accompagnement
psycho-éducatif

Direction : Muharem EMINI

Coordonnatrice/coordinatrice qualité : Kanittarat BOOTTAWONG


PÔLE
ACADÉMIQUE
DE BRUXELLES
www.poleacabruelles.be

Abréviations

- Aux : Auxiliaire de l'enfance
- BBD : Bachelier Bibliothécaire-Documentaliste
- BES : Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
- BiB : Bibliothécaire Breveté
- BSA : Bachelier en Sciences Administratives et Gestion Publique
- CERIA : Centre d'Enseignement et de Recherches des Industries Alimentaires et chimiques
- DDA : dossier d'avancement
- DEE : dossier d'évaluation externe (en l'occurrence le rapport d'évaluation des experts publié à la date du 17 juin 2016 sur le site de l'AEQES)
- Ortho : Certificat d'aptitude à l'éducation des enfants à besoins spécifiques
- UE : unité d'enseignement

Table des matières

Abréviations	1
Introduction.....	3
1. Enjeux et axes prioritaires	4
2. Actions à mener.....	7
3. Moyens et distributions des tâches	10
4. Indicateurs de mise en œuvre.....	16
5. Phasages.....	17
Aide à la réussite : TUTORAT	17
Évaluation formative	17
Évaluation de la qualité des cours par les étudiants.....	18
Enquête sondage sur le fonctionnement général.....	18
6. Calendrier	19
Bibliographie	24

Introduction

Selon le décret créant l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Communauté française (2002) et le décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'AEQES (2008), l'enseignement supérieur de promotion sociale s'inscrit dans un processus de régulation de sa qualité.

C'est dans ce contexte que l'Institut Lallemand a procédé à son auto-évaluation au cours de l'année scolaire 2014-2015 pour la section Bachelier en Éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif. Un comité d'experts désignés par l'AEQES s'est ensuite rendu sur place en février 2016. À la suite de cette visite, un rapport d'évaluation a été publié en juin 2016. Celui-ci comprend les observations et recommandations des experts qui ont été toutes prises en compte lors de la rédaction du plan d'action de décembre 2016, disponible sur le site de l'institut Lallemand.

Les objectifs de ce rapport étaient d'une part, d'identifier les forces et les faiblesses du programme d'étude évaluée et d'autre part, de proposer **un nouveau plan d'actions 2021** permettant à l'établissement d'améliorer la qualité de son enseignement.

Le présent document a pour but de premièrement, définir les enjeux à venir pour le programme évalué sous forme d'axes prioritaires d'actions à mener ; deuxièmement, d'opérationnaliser ces dernières en précisant les résultats attendus, les moyens pour y parvenir, les échéances, les responsabilités ainsi que des indicateurs de suivi. Ces axes d'améliorations émanent de la réunion de concertation du 1^{er} mars 2021 et des enquêtes sondages menées en 2019 et 2021. Ces axes prioritaires ont été par la suite approuvés par les étudiants, les chargés de cours et la direction (membres de la commission d'évaluation interne, voir Annexe 1).

Ce rapport s'articulera de la manière suivante : la première partie définira les enjeux et axes prioritaires qui ont été retenus pour améliorer la qualité de l'enseignement à l'Institut Lallemand. La seconde présentera une synthèse des actions envisagées sous la forme d'une carte mentale suivie d'un texte explicatif. Nous envisagerons ensuite les moyens et la distribution des tâches permettant d'opérationnaliser nos objectifs.

Enfin, la dernière partie proposera des indicateurs d'évaluation des actions décrites, un plan phasage ainsi qu'un calendrier qui servira alors à visualiser le temps nécessaire pour exécuter les actions. En annexe, se trouvent les documents montrant l'approbation des membres de la commission d'évaluation interne (CEI) composée de deux enseignants et de deux étudiants ayant participé à la réunion de concertation du 1^{er} mars 2021 (voir Annexe 1).

1. Enjeux et axes prioritaires

La mise en place du plan d'action vise l'amélioration de la qualité de l'enseignement au profit des bénéficiaires. Dès lors, il s'agira de promouvoir la réussite des étudiants en vue de leur permettre une meilleure insertion socio-professionnelle. En effet, les principales finalités de l'enseignement de promotion sociale sont les suivantes :

« 1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;

2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels. » (Décret organisant l'enseignement de promotion sociale, 1991, art. 7).

Pour impacter ces finalités, le but est d'outiller l'ensemble de l'équipe éducative de l'Institut afin de lui permettre d'implémenter le changement en construisant de nouvelles pratiques professionnelles grâce à l'apport de nouvelles compétences. Pour les enseignants, il s'agit par exemple de :

- Promouvoir la réussite des étudiants notamment par la prise en compte de la diversité des parcours.
- Faire face aux devoirs et aux dilemmes éthiques de la profession.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire en partageant la responsabilité collective de la formation.
- Construire avec les étudiants un contexte relationnel propice à l'apprentissage.
- Ancrer les contenus et les démarches dans la réalité professionnelle visée par la formation.
- Accompagner les étudiants dans leurs apprentissages tant théoriques que pratiques ainsi que dans la construction de leur projet professionnel.
- Planifier le cours et concevoir des dispositifs d'enseignement appropriés aux adultes.
- Maîtriser et utiliser les outils d'évaluation des apprentissages adaptés à l'enseignement dispensé et pouvoir répondre de ses choix.
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires et s'impliquer dans leur construction.

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir relatif à sa discipline et avec la recherche en éducation.
- Porter un regard réflexif et interdisciplinaire sur ses connaissances scientifiques et son enseignement.
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques.
- S'inscrire dans une politique de gestion de la qualité de l'enseignement.
- Être un partenaire actif dans l'organisation et le développement de son institution. (Décret définissant le Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'Enseignement supérieur, référentiel de compétences pour l'enseignement supérieur, 2002, art. 3).

Le dossier d'avancement (DDA) remis cette année en 2021, met en évidence un certain nombre de points forts en ce qui concerne notamment la volonté de la direction à pérenniser la démarche qualité au sein de l'institut Lallemand.

En outre, la direction affiche de manière explicite les valeurs défendues par l'établissement qui offre un enseignement de promotion sociale, conformément au décret de 1991. Ainsi, certaines mesures déjà mises en place sont à renforcer : le travail collaboratif dans le domaine pédagogique des enseignants, l'enseignement interactif via la plateforme Moodle, le fonctionnement par unité d'enseignement et acquis d'apprentissage...

Par ailleurs, l'analyse rétrospective du plan d'action de décembre 2016 (Annexe 2 du DDA) a permis de mettre en évidence les actions déjà accomplies et en cours d'accomplissement. Deux axes avaient été proposés : l'axe 1 organisation de l'école, communication interne et externe, ressources ; l'axe 2 pédagogie.

Sont ainsi reprises les actions ayant été considérées comme étant en « cours d'action » et les perspectives des actions accomplies de l'ancien plan d'action de 2016. S'ajoutent à ce plan, les demandes qui émanent de l'enquête sondage réalisée auprès des étudiants en BES en 2019 et 2021 ainsi que le travail issu de la réunion de concertation du 1^{ier} mars 2021 (voir Annexe 5 du DDA).

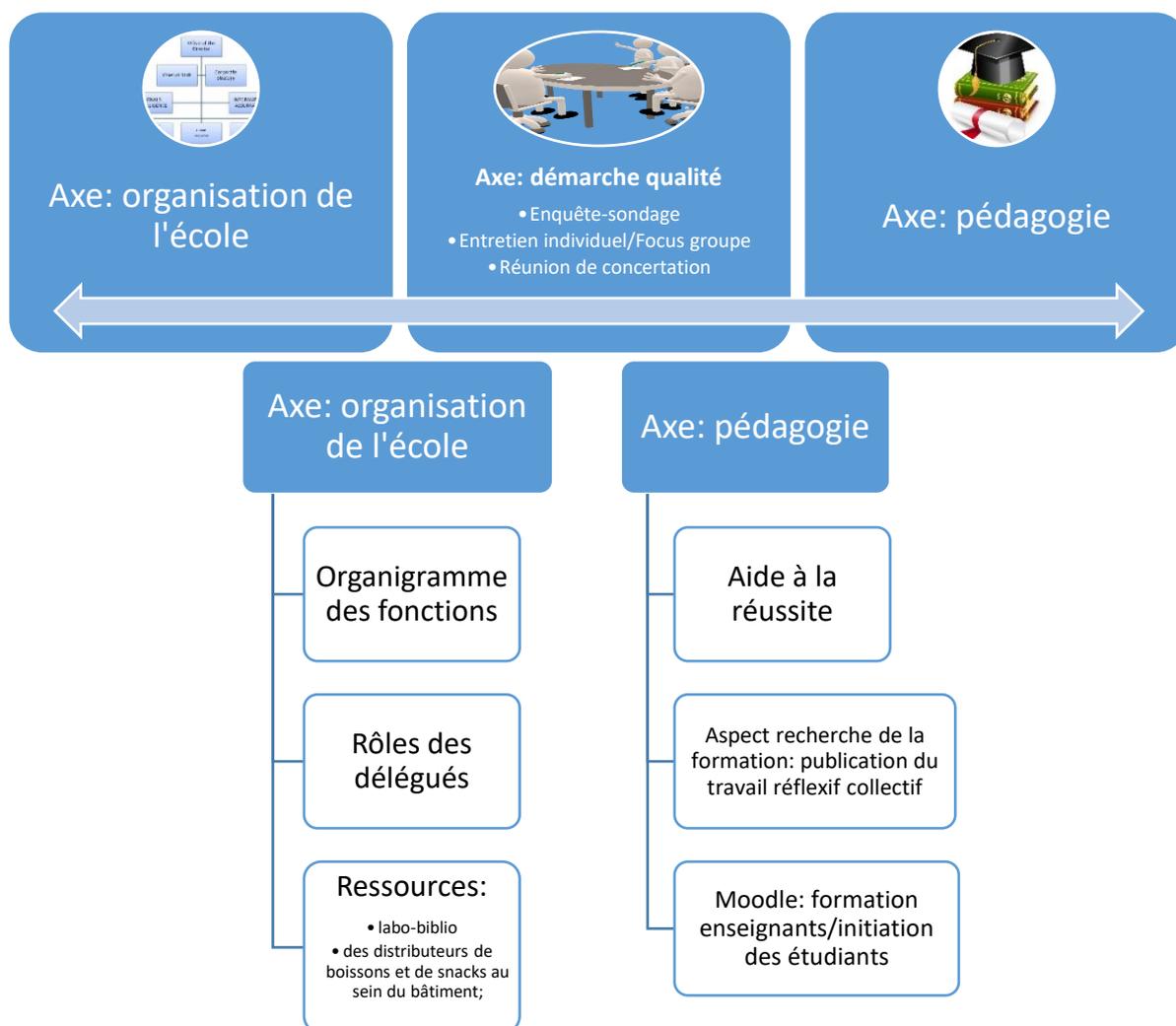
Les mêmes axes d'action qualité non hiérarchisées sont retenues dans ce nouveau plan d'action : **l'axe 1** organisation de l'école : communication interne et externe, ressources et **l'axe 2** pédagogie. Un **3^{ème}** axe, celui de la démarche qualité a été ajouté dans ce plan.

Au sein de l'axe 1, c'est l'aspect « organisation de l'école » qui est apparu comme une priorité majeure. Il s'agit de l'écriture commune des fonctions des anciens et nouveaux collaborateurs en vue de les communiquer sous forme d'organigramme aux différentes parties prenantes.

L'ancrage de la formation dans la réalité professionnelle est également un point à améliorer en ce qui concerne l'axe « pédagogique ». Sans perdre de vue l'aspect « ressources », c'est-à-dire les améliorations au niveau du matériel.

Au niveau du 3^{ème} axe, la pérennisation de la démarche qualité est aussi importante étant donné que celle-ci permettra de rendre officiel les prises des décisions communes et les mises en place des actions ayant du sens pour tous. Les différentes parties prenantes doivent être, pour ainsi dire, associées pour opérationnaliser ces enjeux prioritaires en déterminant les moyens concrets à mettre en œuvre. Soulignons que ce plan d'action a été par ailleurs approuvé par les membres de la commission d'évaluation interne composée de deux enseignants et de deux étudiants de la section (voir Annexe 1).

2. Actions à mener



La démarche qualité est considérée au sein de l'institut Lallemand comme une instance de régulation et de prise de distance pour une meilleure analyse et prise de décisions par les différentes parties prenantes. Cette démarche n'a de sens que s'il existe une réelle participation de toutes les instances au sein de l'institut. Elle permet d'organiser, certes, des réunions de concertation ou des enquêtes sondages. Or, toutes ces actions n'auront de sens que si les informations ayant été récoltées, sont discutées et analysées par tous afin d'aboutir à l'élaboration d'un projet ayant du sens pour tous. L'axe « démarche qualité » a été ainsi dégagé des deux autres axes.

Au niveau de l'axe « pédagogie », la priorité est donnée au projet d'« Aide à la réussite ». Dans le plan d'action de décembre 2016, il était question d'une plage de remédiation en langue française. Depuis 2018, vu le nombre des étudiants inscrits (environ 120/an) en première année, les heures d'attributions ne sont pas suffisantes pour une prise en charge par petit groupe. Bien entendu, la maîtrise de la langue française demeure un acquis d'apprentissage primordial. Dans l'UE conceptuelle

qui comprend l'activité d'apprentissage « Maîtrise de la Langue Orale et Écrite » (MLOE), tous les enseignants sont particulièrement attentifs au respect des normes et usages de la langue française.

Afin d'apporter de l'aide nécessaire aux étudiants en difficulté d'apprentissage, à partir de d'avril 2021 sera organisé le système de tutorat. Celui-ci est un dispositif d'aide à la réussite qui consiste à mettre en relation un étudiant-tuteur (généralement un étudiant qui a bien réussi une matière) avec un étudiant-tutoré qui montre certaines difficultés. Les demandes peuvent être d'ordre disciplinaire (portant sur des objets théoriques ou pratiques), méthodologique, linguistique, technologique (appropriation d'un programme informatique), métacognitif (prise de conscience, évaluation et régulation de sa manière d'apprendre), motivationnel (confiance en soi, sentiment d'efficacité personnelle).

L'étudiant-tuteur apporte une aide ciblée pendant plusieurs séances (minimum cinq) organisées en dehors des périodes de cours. Il peut s'adresser à un seul étudiant-tutoré ou simultanément à un groupe d'étudiants. Un étudiant-tutoré peut avoir plusieurs tuteurs en fonction de ses difficultés (par exemple avoir un tuteur pour un soutien en mathématique et un autre pour la réalisation des travaux écrits).

Une convention de bénévolat est signée entre le Pôle académique de Bruxelles (via le Centre de didactique) et les prestataires (les étudiants-tuteurs). Sur la base d'un dossier complet (comportant une charte, une convention et une feuille de route signée conjointement entre les tuteurs et les tutorés), les étudiants-tuteurs reçoivent un dédommagement financier. Les indemnités payées aux bénévoles sont exemptées d'impôt selon certaines conditions et elles sont également plafonnées par jour et par an. Les étudiants qui perçoivent un salaire ou des allocations de chômage peuvent être tuteurs dans le cadre de ce dispositif pédagogique organisé par le Pôle académique de Bruxelles-ASBL sans risque de cumul, pour autant qu'ils respectent les mêmes conditions.

Une demande de tutorat a été envoyée au Pôle Académique de Bruxelles ce jeudi 28 janvier 2021. Cette demande consiste en un budget pour 40 tuteurs et 40 tutorés. Concernant l'utilisation du budget, plusieurs options sont possibles. Le tutorat se présente par année civile. Ainsi, en 2021, un budget de 500 euros a été octroyé à l'institut (pour 25 séances de tutorat), il peut être utilisé de janvier à juin ou de septembre à décembre ou en répartissant la somme sur les deux périodes.

Pour cette année scolaire 2020-2021, afin d'assurer un bon taux de réussite en dernière année malgré la crise sanitaire, l'enseignante chargée du cours de « Recherche Appliquée » et « Préparation à l'épreuve intégrée » demande au service du tutorat d'organiser des séances d'accompagnement des étudiants en BES dès le retour des vacances Pâques. Seront ainsi prises en charge lors de ces séances de remédiation, la maîtrise du logiciel de traitement de texte et des exercices de rédaction en langue

française par deux étudiants en BSA. En effet, dans cette dernière section, les étudiants suivent une UE de 80 périodes en rapport avec l'utilisation des logiciels informatiques (Word, Excel, Powerpoint, ..), ils ont donc une bonne maîtrise de l'utilisation de ces outils. Ces étudiants ont aussi une bonne connaissance en langue française étant donné qu'ils doivent passer des évaluations certificatives prouvant leur capacité à rédiger des documents administratifs.

Au niveau de la démarche qualité, l'évaluation de la qualité des cours par les étudiants sera mise en place en 2021-2022. Elle sera ensuite généralisée en 2022-2023. Cette première sera différente de l'enquête sondage générale qui reprend l'évaluation de la communication interne-externe, les ressources, le secrétariat étudiant et les différents services (VA, labo-biblio, tutorat).

3. Moyens et distributions des tâches

Le tableau ci-dessous est un récapitulatif des objectifs poursuivis par l'Institut Lallemand depuis 2016. Ceux-ci sont assortis des moyens priorisés à mettre en œuvre pour les atteindre, des échéances de réalisation, des résultats attendus, des responsables d'actions ainsi que des conditions de mise en pratique. Au niveau de la priorité, un * signifie que l'objectif est important, ** signifie très important et *** prioritairement très important.

Dans ce tableau seront indiqués les indicateurs de « résultats » permettant d'évaluer si l'action aboutit à un résultat positif par rapport aux enjeux visés.

Institut Lallemand - Tableau des actions pour le bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif							
Axe 1 : organisation de l'école : Communication interne et externe, ressources							
Quoi? Objectifs/Recommandations	Comment? Actions	Priorité */***	Quand?Réalisation /échéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui?Responsable(s)	Conditions de réalisation	Indicateurs de suivi/de réussite
1. Communication	-						
Communication interne							
« Instaurer une communication pratique claire et accessible à tous les acteurs » (DEI p.55)	Création d'un organigramme affiché dans les couloirs et sur la plateforme internet (« qui contacter pour.... »).	***	sept-21	Accélérer, renforcer et uniformiser la communication et la transmission des informations entre les acteurs	Direction, coordinateurs de section, tous les membres du secrétariat étudiant	Respect de l'organigramme de diffusion des informations par les différents acteurs	Tous les acteurs savent qui ils doivent contacter et ce, dans quels buts. Une enquête sondage pourrait être envoyée aux étudiants ainsi que les enseignants pour connaître leur niveau de satisfaction.
	Écriture d'un cahier de charges du rôle des délégués	***	sept-21	Accélérer, renforcer et uniformiser la communication et la transmission des informations entre les acteurs	Direction, coordinateurs de section, le secrétariat étudiant et les étudiants délégués	Respect du cahier de charges par tous les acteurs	Les étudiants délégués ne rencontrent plus de problèmes de surcharge de travail. Questions à poser directement aux délégués lors des entretiens.
Communication externe							
« Formaliser davantage les liens avec le monde professionnel, au-delà des échanges informels qui peuvent intervenir lors de visites d'étudiants en stage ou de la participation occasionnelle de professionnels aux jurys de défense des épreuves intégrées » (DEE, p.4)	Envoi de courriers aux anciens étudiants afin de créer un cercle des Anciens ou Alumni	**	Année scolaire 2021-2022	Répondre aux besoins du monde professionnel et permettre aux étudiants une meilleure insertion sur le marché de l'emploi. Prendre appui sur les anciens étudiants qui travaillent dans le secteur pour superviser les stages en tant que maitres de stage	Secrétariat VA- Secrétariat stage	Disponibilité de l'équipe	Les jeunes diplômés trouvent rapidement un emploi en lien avec leurs compétences -> prise de contact avec les anciens étudiants durant l'année scolaire suivant leur diplomation. Les étudiants de l'institut effectuent leur stage chez eux.

2) Ressources							
	Augmentation de la plage de disponibilité du labo-biblio	**	Année scolaire 2021-2022	Renforcer l'aspect recherche de la formation en visant un niveau d'exigence élevé pour maintenir un climat de travail serein et améliorer la qualité générale de la formation	Direction	Un budget pour engager une personne à mi-temps.	Plus de fréquentation du labo-biblio. Les étudiants comprennent l'intérêt de la recherche de la documentation scientifique. Le niveau de satisfaction sera évalué à travers les items de questions à ajouter dans l'enquête-sondage
	Distributeurs de snacks et de boissons au sein de l'institut	*	Année scolaire 2021-2022	Bien-être des personnes qui fréquentent le bâtiment en soirée	Direction		Distributeurs qui fonctionnent. Le niveau de satisfaction sera évalué à travers les items de questions à ajouter dans l'enquête-sondage

Axe 2 : pédagogie							
Quoi? Objectifs/Recommandations	Comment? Actions	Priorité */***	Quand?Réalisation /échéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui?Responsable(s)	Conditions de réalisation	Indicateurs de suivi/de réussite
1) Aide à la réussite							
« Mettre en place une politique d'aide à la réussite des étudiants en difficulté » (DEE, p.14)	Système de tutorat	***	avr-21	Remédier aux difficultés des étudiants et favoriser leur réussite	Direction et le secrétariat VA	Le budget doit être attribué chaque année et bonne participation des étudiants-tuteurs et tutorés.	Augmentation des taux de réussite dans des UE où les étudiants bénéficient de cette aide. L'enquête sondage annuelle comprendra des items en rapport avec la qualité de ce service
2) Aspect recherche							
« L'épreuve intégrée mériterait une plus grande attention en matière de préparation et d'information aux étudiants. » (DEE, p.6)	Communiquer à larges échelles l'existence du colloque au sein de l'institut	**	Année scolaire 2021-2022	Renforcer le caractère scientifique des épreuves intégrées	Direction, coordinateurs de section, le secrétariat étudiant.	Fin de la crise sanitaire liée au Covid-19. Budget pour la mise en place des matériels pour le Webinaire.	Continuer à avoir un bon taux de diplomation
« Mettre en avant l'intérêt de la recherche dans toutes les activités d'enseignement. » (DEE, p.5)	Publication des travaux issus de la partie "travail réflexif collectif"	**			Enseignante, chargée du cours de l'épreuve intégrée et tous les enseignants-promoteurs		Plus grande visibilité de l'institut grâce aux travaux de recherche communiqués au grand public. Le niveau de satisfaction des participants sera évalué à travers les items de questions à ajouter dans l'enquête-sondage à utiliser lors du colloque.

3) Moodle							
« Développer des actions (notamment d'accompagnement et de formation) en vue d'une meilleure appropriation de la plateforme d'e-learning » (DEE, p.13). « Mettre en place une politique d'aide à la réussite des étudiants en difficulté » (DEE, p.14)	Consolider la formation des enseignants en vue d'utiliser l'outil pour les évaluations formatives	***	Année scolaire 2021-2022	Tous les enseignants proposent au minimum une évaluation formative, notamment avec des outils existants sur Moodle	Coordinateur multimédia et tous les enseignants	Collaboration de tous les enseignants	Meilleur taux de réussite dans chaque UE
	Initiation à l'utilisation de la plateforme Moodle auprès des étudiants	***	Année scolaire 2021-2022	Tous les étudiants se sentent à l'aise avec l'outil	Tous les enseignants	Le collaborateur multimédia doit rendre opérationnel la plateforme dès le début de l'année scolaire (1 ^{er} septembre) Collaboration de tous les enseignants et les étudiants	

Axe 3 : démarche qualité							
Quoi? Objectifs/Recommandations	Comment? Actions	Priorité */***	Quand?Réalisation /échéances	Pourquoi ? Résultats attendus	Qui?Responsable(s)	Conditions de réalisation	Indicateurs de suivi/de réussite
« L'évaluation des enseignements par les étudiants pourrait faire l'objet d'une réflexion formelle et collective, en vue d'une application plus systématique en tant qu'outil de pilotage visant à harmoniser les objectifs d'enseignement et assurer leur suivi. » (DEE, p.9)	Création d'un questionnaire d'évaluation des cours par les étudiants sur la plateforme Moodle (synthèse des informations pour chaque cours puis chaque U.E. et intervention du délégué de classe avant les délibérations de chaque U.E. sur base de ces informations).	**	Création du questionnaire et test pour certains cours avant juin 2021. Réunion de concertation sur l'utilisation de cette grille en novembre 2021. Test pour certains cours durant 2021-2022. Utilisation généralisée en 2022-2023	Permettre aux étudiants de s'exprimer et d'être entendus et donner la possibilité aux chargés de cours d'améliorer leurs enseignements	Coordinatrice qualité et secrétariat VA	Implication des étudiants et des chargés de cours dans la démarche	Les demandes communiquées par les étudiants sont prises en compte et discutées lors des réunions. Amélioration des pratiques pédagogiques des enseignants. Items de questions à ajouter dans l'enquête-sondage
« Pérenniser la démarche qualité pour que ses effets sur l'organisation de la vie de la section et la qualité du programme soient durables » (DEE, p.13)	Désignation d'une nouvelle coordinatrice qualité et formation de celle-ci	***	En cours	Consolider la démarche qualité au sein de l'Institut Lallemand	Coordinatrice qualité	Disponibilité et formation de la coordinatrice qualité	Les différentes actions doivent être accomplies. Envoi annuel pour chaque section des enquêtes-sondages et réunion de concertation une fois par an. Entretien individuel ou focus groupe avec les enseignants afin de tenir compte de leur bien-être professionnel.

4. Indicateurs de mise en œuvre

Les indicateurs de « mise en œuvre » permettent d'évaluer si l'action a bien été réalisée telle qu'elle avait été prévue ; ce qui ne signifie pas que l'action ait produit le résultat escompté. Pour connaître le niveau de la réussite, il faut se référer aux indicateurs de réussite du tableau de la section « 3. Moyens et distributions des tâches. »

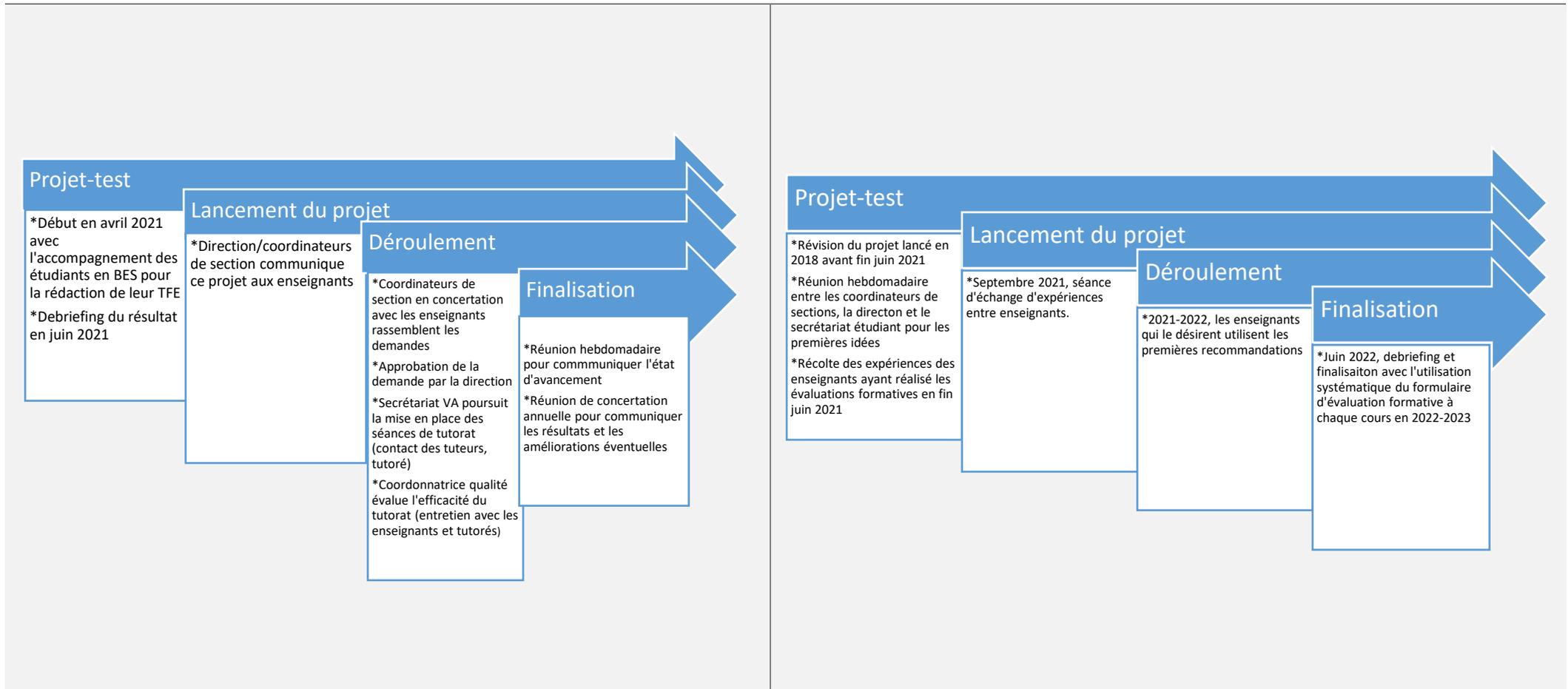
Actions	Procédures d'évaluation
Axe organisation de l'école : Communication interne et externe, ressources	Indicateurs de mise en œuvre
Créer organigramme affiché dans les couloirs et sur la plateforme internet (« qui contacter pour.... »). <ul style="list-style-type: none"> • Concertation entre les différents acteurs et la direction afin de déterminer les fonctions de chacun • Création de l'organigramme et affichage 	Un panneau d'affichage est apposé sur les murs dès septembre 2021 et création d'un onglet sur la page Web de l'institut, indiquant cette information.
Envoyer des courriers aux anciens étudiants afin de créer un cercle des Anciens ou Alumni	Création de la liste de l'Alumni reprenant les informations de contact et une page Facebook destinée aux Anciens diplômés.
Augmenter la plage de disponibilité du labo-biblio	Plage d'horaire augmentée. Un registre de fréquentation montrera le nombre de passage.
Mettre en place des distributeurs de snacks et de boissons au sein de l'institut	Présence de ces distributeurs
Axe pédagogique	
Mettre en place le système de tutorat	Un registre de demande de tutorat montrera le nombre de personnes bénéficiant de ce système.
Communiquer à larges échelles l'existence du colloque de l'institut	Le registre des participants au colloque. Enquête sondage de satisfaction à la fin du colloque
Publier des travaux issus de la partie "travail réflexif collectif"	Nombre de publication par année scolaire.
Consolider la formation des enseignants en vue d'utiliser la plateforme Moodle pour les évaluations formatives	Évaluation formative mise en place et généralisée à partir de 2022-2023
Initier les étudiants à l'utilisation de la plateforme Moodle.	Présence d'une plage d'horaire dédiée à l'utilisation de la plateforme Moodle.
Axe démarche qualité	
Créer un questionnaire d'évaluation des cours par les étudiants sur la plateforme Moodle	Lancement du projet et feedback des enseignants et étudiants.
Désigner une nouvelle coordinatrice qualité et formation de celle-ci	Évaluation de la qualité du travail par la direction, rapports à remettre.

5. Phasages

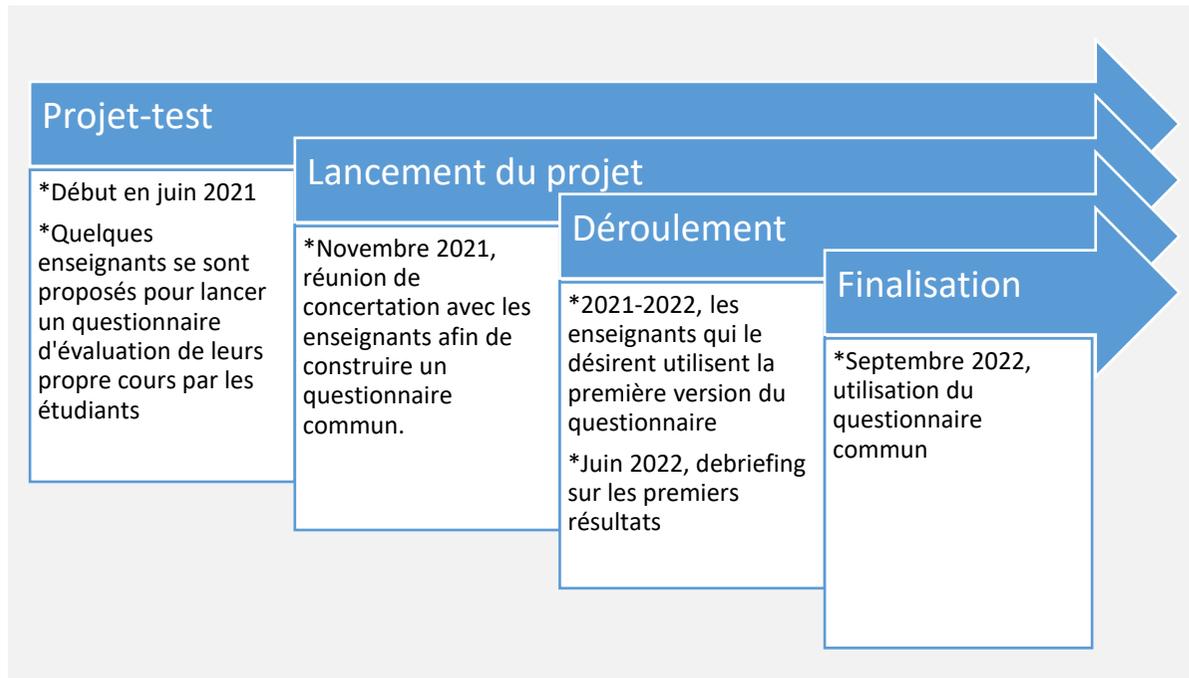
Afin de planifier au mieux certaines actions prioritaires et ainsi pouvoir les suivre et les évaluer, ces dernières sont présentées sous forme de plan d'action par phases.

AIDE À LA RÉUSSITE : TUTORAT

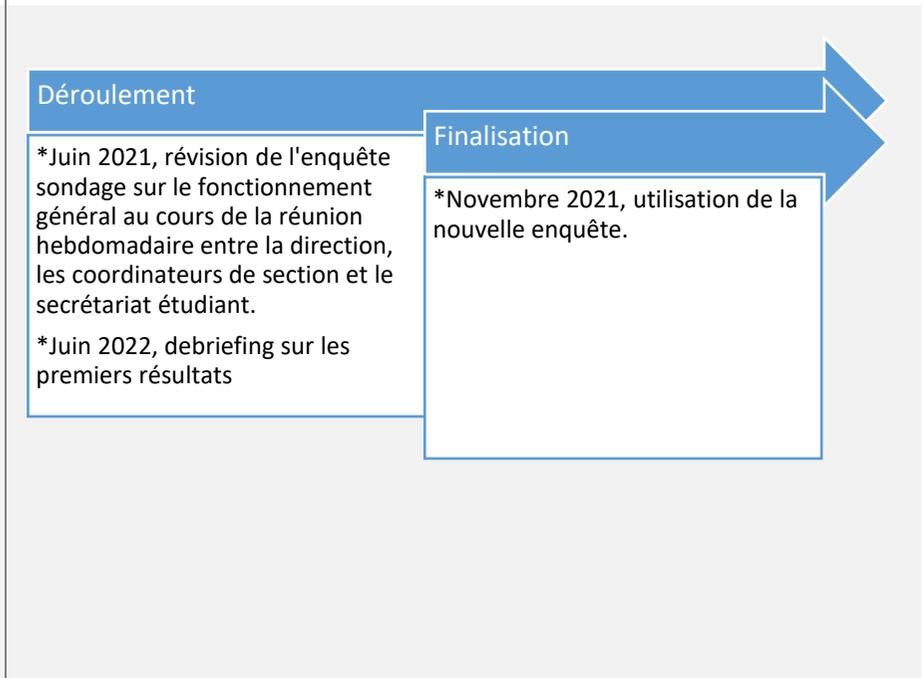
ÉVALUATION FORMATIVE



ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES COURS PAR LES ÉTUDIANTS



Enquête sondage sur le fonctionnement général



6. Calendrier

Les actions à mener ou déjà réalisées sont reprises dans ce planificateur de Gantt. Les données fournies datent de mars 2021. Ainsi, en termes de pourcentage accompli, la majorité des actions se retrouvent au niveau 0% en mars 2021. Ce calendrier est un document de travail qui sera complété au fur et à mesure.

Il est important de noter que les actions prévues sont planifiées d'année en année. En effet, la direction souhaite qu'il y ait des évolutions possibles au niveau du plan d'action. D'une part, il est important qu'à chaque étape, il y ait une prise de recul grâce à la réunion de concertation annuelle ou aux réunions hebdomadaires entre la direction, les coordinateurs de section et le secrétariat étudiant. D'autre part, les aléas situationnels sont fréquemment rencontrés. Exemple : le déménagement en 2018 avec le flou au niveau de la nouvelle localisation de l'institut, la crise sanitaire liée au Covid-19.

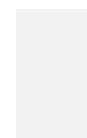
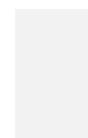
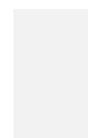
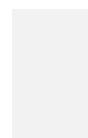
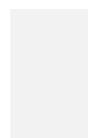
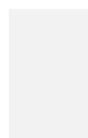
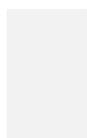
Plan d'action mars 2021

<p><i>Une période représente un mois de l'année. Le projet commence à la période 1, soit en mars 21</i></p>						Période à mettre en évidence : 1		Durée du plan							Début réel			% accompli				
						PÉRIODES		DÉBUT RÉEL		DURÉE RÉELLE		DÉBUT DU PLAN		DURÉE DU PLAN		DÉBUT RÉEL		% ACCOMPLI				
ACTIVITÉ	DÉBUT DU PLAN	DURÉE DU PLAN	DÉBUT RÉEL	DURÉE RÉELLE	POURCENTAGE ACCOMPLI	01-03-21	01-04-21	01-05-21	01-06-21	01-07-21	01-08-21	01-09-21	01-10-21	01-11-21	01-12-21	01-01-22	01-02-22	01-03-22	01-04-22	01-05-22	01-06-22	
Création d'un organigramme affiché dans les couloirs et sur la plateforme internet (« qui contacter pour... »). Début en avril 21. Affichage de l'organigramme en septembre 21	01-03-21																					
Écriture d'un cahier de charges du rôle des délégués. Début en mars 21 avec les délégués étudiants.	01-04-21																					

Communication en septembre 21					
Envoi de courriers aux anciens étudiants afin de créer un cercle des Anciens ou Alumni. Début en avril 21. Finalisation mars 22	01-04-21				
Augmentation de la plage de disponibilité du labo-biblio Préparation du projet en avril 21. Mise en place septembre 21	01-01-22				
Distributeurs de snacks et de boissons au sein de l'institut					
Système de tutorat Début en avril 21.	01-04-21				
Communiquer à larges échelles l'existence du colloque au sein de l'institut. Début en janvier 2022	01-01-22				
Publication des travaux issus de la partie "travail réflexif collectif". Début en juin 21	01-06-21				
Consolider la formation des enseignants en vue d'utiliser l'outil pour les évaluations formatives. Début en juin 21	01-06-21				
Initiation à l'utilisation de la plateforme Moodle auprès des étudiants. Début en septembre 21	01-09-21				



Création d'un questionnaire d'évaluation des cours par les étudiants. Début juin 2021	01-06-21				
---	----------	--	--	--	--



Bibliographie

- Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale. (1991). Moniteur belge, 25 juin, p.14171.
- Décret de la Communauté française du 17 juillet 2002 définissant le Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'Enseignement supérieur (CAPAES) en Hautes Ecoles et ses conditions d'obtention. (2002). Moniteur belge, 24 août, p.37330.
- Décret de la Communauté française du 14 novembre 2002 créant l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Communauté française. (2002). Moniteur belge, 7 décembre, p.55026.
- Décret de la Communauté française du 22 février 2008 portant diverses mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Communauté française. (2008). Moniteur belge, 23 avril, p.21937.